

A propos des cartes de répartition potentielle des associations et du calcul de rareté potentielle

(CAMART, Charlotte et CATTEAU Emmanuel, mars 2021)

Objectif :

Les cartes de répartition potentielle ont pour vocation de pallier le manque de données phytosociologiques. Elles permettent d'identifier les associations sous-inventoriées et d'indiquer la répartition potentielle de l'association hors atteintes anthropiques. Ces cartes permettent de calculer une évaluation de la rareté potentielle des associations.

Principes :

L'association est définie exclusivement de manière floristique. Elle possède une composition floristique homogène. En conséquence, l'association possède une combinaison **d'espèces fréquentes**, présentes dans au moins la moitié des relevés de l'association. En plus de ces espèces, elle possède une composition floristique singulière et, en particulier, un groupe de quelques espèces appelé **combinaison diagnostique**, qui n'est présent dans aucune autre association de l'alliance à laquelle elle appartient.

Le calcul de la répartition potentielle d'une association est donc basé sur les données d'observation des espèces fréquentes et des espèces de la combinaison diagnostique. En effet, si une majorité de ces espèces ont été observées dans une maille de 5x5 km², alors nous pouvons supposer que l'association y est présente. La liste des espèces fréquentes et diagnostiques sont consultables sur Digitale2 (Menu : Je recherche/Végétation).

Une association sera considérée potentiellement présente dans une maille si les deux conditions suivantes sont réunies :

- 50 % des espèces fréquentes de l'association ont été observées au moins une fois dans la maille ;
- 75 % des espèces de la combinaison diagnostique de l'association ont été observées au moins une fois dans la maille.

Limites :

Les cartes de répartition potentielle semblent donner une image assez fiable de la répartition d'une association, bien que dans un certain nombre de cas celle-ci soit surévaluée. On pourra citer ces deux exemples :

- La répartition potentielle tient compte de toutes les données d'observation de taxons, quelle que soit leur date. Ainsi une maille peut être allumée pour une association alors que les taxons diagnostiques de celle-ci n'ont pas été revus récemment. Dans ce cas, la carte de répartition potentielle permet surtout d'appréhender la répartition historique du syntaxon. Ces cartes révèlent donc une régression probable de ces syntaxons.
- Certaines associations composées d'espèces communes dans leur combinaison d'espèces fréquentes et leur combinaison d'espèces diagnostiques ont une répartition potentielle surestimée. C'est le cas par exemple des associations de prairies de fauche mésophiles qui sont relativement rares, mais qui possèdent des espèces banales présentes notamment en bord de route.